



Services de l'approvisionnement et des contrats
30, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0M6

DEMANDE DE MODIFICATION DE LA PROPOSITION

La demande de proposition est par les présentes modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités et conditions de la demande de proposition demeurent inchangées.

Modification à la DP n°	Date de modification de la DP :
1	19 décembre 2023

N° de dossier Bureau du directeur général des élections
ECFT-DDP-2022-1797
Titre :
Services principaux de politiques et de conseils en matière d'AIPRP
Date de clôture de la demande de propositions :
9 janvier 2024 à 14 h (heure de Gatineau)

RENSEIGNEMENTS – Adressez vos demandes de renseignements à l'autorité contractante :	
Bureau du directeur général des élections du Canada Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6 proposition-proposal@elections.ca	
À l'attention de :	Tél. :
Francine Touchette Conseillère principale, Services de l'approvisionnement et des contrats	873-416-0811

Part 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente, conformément à cette modification, la demande de propositions pour Services principaux de politiques et de conseils en matière d'AIPRP portant le numéro ECFT-2022-1797 et datée du 29 novembre 2023 (la « DP »). Cette modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** À moins d'indications contraires dans les présentes ou à moins que le contexte n'exige une interprétation différente, tous les mots et expressions définis dans la DP et utilisés dans la présente modification ont le même sens que celui qui leur est attribué dans la DP.

Part 2. Questions et réponses

Les questions suivantes ont été posées en réponse à la demande de proposition et Élections Canada y répond comme suit :

2.1 Question n° 1

Question :

Il est indiqué au critère coté R2 que le soumissionnaire recevra 0 point supplémentaire pour moins de deux (2) ans d'expérience et l'ensemble des points pour quatre (4) ans d'expérience de plus que le minimum de deux (2) ans d'expérience indiqué à M2. Pour que nous soyons sûrs que nous comprenons la méthode de notation et que nous répondons comme il se doit, la Couronne peut-elle confirmer qu'une ressource ayant quatre (4) ans d'expérience pertinente de la prestation de formation en AIPRP obtiendrait 10 points en réponse à R2?

Réponse :

Élections Canada confirme qu'une ressource possédant quatre (4) ans ou plus d'expérience de l'élaboration et de la prestation de formation en AIPRP recevra 10 points.

2.2 Question n° 2

La Couronne peut-elle confirmer qu'il n'est pas nécessaire de soumettre une grille souple pour les SPTS, car elle ne semble pas être incluse dans cette DDP.

Réponse :

Élections Canada confirme qu'une grille souple du SPTS n'est pas requise pour cette demande de propositions.